

- zr

ORIGINAL an: 1

Kopie an 166 158 162

p. A. 14. 41. 32. F. M'Cl

ambasuisse

p a r i s

berne 5.11.74 1600h cable no. 279 -tlo-

s e c r e t votre 322.

vous transmettons ci-apres textes des Lettres destinees a premier ministre et a ministre defense que remettra ce jour, 17h30, conseiller federal gnaegi a ambassadeur dufournier. q u o t e

Le president de la confederation suisse a :

son excellence monsieur jacques chirac premier ministre de la republique francaise paris. monsieur le premier ministre,

L'ambassadeur de suisse a paris m'a transmis votre lettre du 23 octobre 1974, de meme qu'une copie de celle adressee par monsieur jacques soufflet, ministre de la defense, a monsieur rudolf gnaegi, conseiller federal, chef du departement militaire, au sujet de la fourniture d'avions de combat du type mirage v. je voudrais avant toutes choses vous remercier de l'interet que vous portez aux problemes de l'aviation militaire de mon pays et vous dire combien j'apprécie vos offres de cooperation entre l'armee de l'air et les autorites francaises et les services suisses competents.

votre lettre, ainsi que celle de monsieur le ministre soufflet, accompagnee de son memorandum, ont ete portees a la connaissance

./.

a . 3 4 9 2 .



du conseil federal, qui a des lors examine s'il y avait lieu de revenir sur ses decisions de janvier dernier relatives a l'acquisition d'avions de combat. ces dernieres prevoient en substance de concentrer les travaux d'evaluation sur l'avion tiger ii f-5e, tout en continuant de prospecter le marche aeronautique, en vue de disposer des donnees permettant de revoir la question si des difficultes inattendues devaient surgir dans l'acquisition du tiger. comme rien ne permet aujourd'hui d'envisager une telle eventualite, le conseil federal n'a pu que maintenir sa decision anterieure.

Le conseil federal n'attache pas moins de prix aux informations precieuses contenues dans le memorandum francais. elles viennent fort utilement completer la documentation que nous possedions deja sur le mirage v.

en vous faisant connaitre le sens dans lequel les autorites suisses entendent poursuivre l'examen du probleme, je suis bien conscient de ne pas repondre a votre attente. vous comprendrez cependant, j'en suis sur, que le conseil federal doit se laisser guider dans la question qui nous occupe par les besoins particuliers de l'aviation suisse.

veuillez agreer, monsieur le premier ministre, les assurances de ma tres haute consideration.

sig. brugger.

u n q u o t e .

q u o t e Le chef du departement militaire federal a :
son excellence monsieur jacques soufflet ministre de la defense
paris. monsieur le ministre,

L'ambassadeur de france a berne, m. bernard
dufournier, m'a remis de votre part, le 30 octobre dernier,
une lettre, accompagnee d'un memorandum, proposant la livraison
d'un certain nombre d'avions de combat du type mirage v.

ces documents, de meme que la lettre adressee par monsieur le
premier ministre jacques chirac au president de la confederation
ont ete, apres examen par mes services, portees a la connaissance
du conseil federal.

./.

- 3 -

comme vous le savez, le conseil fédéral a arrêté sa position sur le problème de l'acquisition d'avions de combat aux termes d'une décision en date du 23 janvier de cette année, dont le contenu fut porté à la connaissance de l'attaché militaire français à Berne. De l'aide-mémoire qui fut alors remis à ce dernier je me permets d'extraire le passage suivant :

'' dans le cadre des études préalables entreprises en vue de l'acquisition d'un nouvel avion de combat, le conseil fédéral a décidé de concentrer les futurs travaux d'évaluation sur l'avion américain tiger II, F-5E. il a néanmoins chargé les organes compétents de continuer à prospecter le marché aéronautique aux fins de se procurer les données qui permettraient de revoir le problème au cas où des difficultés inattendues surgiraient dans l'acquisition du tiger.''

Le conseil fédéral m'a chargé de vous faire savoir qu'il ne voyait malheureusement pas de raisons de revenir sur sa décision antérieure. il apprécie néanmoins, à leur juste valeur, les précieuses indications contenues dans votre memorandum, qui viennent utilement compléter la documentation que nous possédons déjà sur les mirages V.

je regrette sincèrement de ne pas être ainsi en mesure de donner une suite plus favorable à vos propositions. je ne doute pas cependant que vous comprendrez que je dois m'orienter vers une solution qui tienne compte, du point de vue suisse, de toutes les données spécifiques du problème. je voudrais en tous les cas vous exprimer ma très vive reconnaissance pour la contribution que vous avez bien voulu apporter au règlement de l'affaire qui nous occupe.

veuillez agréer, monsieur le ministre, les assurances de ma haute considération. u n q u o t e .

informations complémentaires suivront. ziegler.

politique.